# RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère des sports

Arrêté modificatif du

0 2 FEV. 2018

fixant la composition du jury du concours interne de recrutement des conseillers techniques et pédagogiques supérieurs ouvert au titre de l'année 2017

## La ministre des sports,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n° 84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat;

Vu le décret n° 2004-272 du 24 mars 2004 relatif au statut particulier des conseillers techniques et pédagogiques supérieurs ;

Vu le décret n° 2004-1105 du 19 octobre 2004 relatif à l'ouverture des procédures de recrutement dans la fonction publique de l'Etat ;

Vu le décret n° 2010-235 du 5 mars 2010 modifié relatif à la rémunération des agents publics participant, à titre d'activité accessoire, à des activités de formation et de recrutement ;

Vu l'arrêté du 1<sup>er</sup> juillet 2008 modifié fixant les modalités du concours interne de recrutement des conseillers techniques et pédagogiques supérieur, notamment son article 5;

Vu l'arrêté du 18 novembre 2011 fixant la rémunération des agents publics des administrations en charge de la santé, de la jeunesse et de la vie associative, des solidarités et de la cohésion sociale, de la ville et des sports participant à titre d'activité accessoire à des activités de formation et de recrutement;

Vu l'arrêté du 22 septembre 2017 autorisant au titre de l'année 2017 l'ouverture d'un concours interne de recrutement des conseillers techniques et pédagogiques supérieurs ;

Vu l'arrêté du 5 janvier 2018 portant nomination de M. Gérard BESSIERE, inspecteur général de la jeunesse et des sports, en qualité de président du jury du concours de conseiller technique et pédagogique supérieur au titre de l'année 2017;

Vu l'arrêté modificatif du 31 janvier 2018 portant nomination des membres du jury du concours interne de recrutement des conseillers techniques et pédagogiques supérieurs ouvert au titre de l'année 2017;

#### Arrête

### Article 1er

L'article 2 de l'arrêté du 31 janvier 2018 susvisé est remplacé par les dispositions suivantes :

« Article 2 : Sont nommés membres du jury du concours interne de recrutement des conseillers techniques et pédagogiques supérieurs :

M. AVANZINI Gilbert	Conseiller technique et pédagogique supérieur à la direction départementale de la cohésion sociale des Yvelines
M. BEAUCHARD François	Conseiller technique et pédagogique supérieur, directeur du centre de ressources, d'expertise et de performance sportive de Rhône-Alpes
M. BONNEFOY Bertrand	Conseiller technique et pédagogique supérieur à la fédération française de taekwondo et disciplines associées
Mme CORNU Stéphanie	Conseillère technique et pédagogique supérieure du centre de ressources, d'expertise et de performance sportive de Provence-Alpes-Côte d'Azur
M. DAVID Yvan	Conseiller technique et pédagogique supérieur à la direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale d'Occitanie
M. de BEZENAC Luc	Inspecteur principal de la jeunesse et des sports honoraire
M. DUPIN Benoît	Conseiller technique et pédagogique supérieur à la direction des sports
Mme ETIENNE Marie-Laure	Inspectrice principale de la jeunesse et des sports
Mme GELLERT Joëlle	Conseillère technique et pédagogique supérieure à la direction des sports
Mme JULIEN Christine	Inspectrice générale de la jeunesse et des sports
Mme KINET Sylvie	Conseillère technique et pédagogique supérieure à la fédération française de la retraite sportive
M. LAINE Alex	Conseiller technique et pédagogique supérieur honoraire
Mme LAMBERT-MILON Annie	Inspectrice principale de la jeunesse et des sports à la direction des sports
Mme MANGEMATIN Virginia	Conseillère technique et pédagogique supérieure à la direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative
M. MANSUY Frédéric	Inspecteur principal de la jeunesse et des sports, directeur du centre de ressources, d'expertise et de performance sportive de Montpellier
M. MOUGEL Sylvain	Inspecteur de la jeunesse et des sports, chef de service à la direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations des Hautes-Alpes

Mme NAVARRO Corinne	Conseillère technique et pédagogique supérieure au centre de ressources, d'expertise et de performance sportive de Provence-Alpes-Côte d'Azur
M. NOLOT David	Conseiller technique et pédagogique supérieur à la direction des sports
M. PINSON Max	Inspecteur de la jeunesse et des sports honoraire
Mme RECULET Céline	Conseillère technique et pédagogique supérieure à la fédération française de canoë-kayak
Mme REYGADE Aude	Inspectrice de la jeunesse et du sport, directrice adjointe du centre de ressources, d'expertise et de performance sportive de Montpellier
Mme RIBAULT Corinne	Conseillère technique et pédagogique supérieure à la fédération française de natation
Mme RONCIER Catherine	Inspectrice principale de la jeunesse et des sports, directrice du centre de ressources, d'expertise et de performance sportive de Vichy-Auvergne
M. SARTHOU Alain	Conseiller technique et pédagogique supérieur du centre de ressources, d'expertise et de performance sportive de Bordeaux
M. SIRVEN Albin	Conseiller technique et pédagogique supérieur au Ministère des sports
Mme SONCOURT Pascale	Conseillère technique et pédagogique supérieure, directrice technique nationale adjointe à la fédération française de golf
M. TAYAC Jean-Yves	Inspecteur principal de la jeunesse et des sports honoraire
Mme THEVES Catherine	Inspectrice principale de la jeunesse et des sports au Ministère des sports
Mme TRINDADE-CHADEAU Maria Angélica	Conseillère technique et pédagogique supérieure à l'institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire
Mme VALENCOT Annie	Conseillère technique et pédagogique supérieure à la fédération française de hockey sur glace
M. VALOGNES Eric	Conseiller technique et pédagogique supérieur au centre de ressources, d'expertise et de performance sportive de Montpellier

# Article 2

Le directeur des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait, le

0 2 FEV. 2018

Le Chef du bureau du recrutement

Arnaud SCOLAN